



STA/10-WP/43
25/11/09

DIXIÈME SESSION DE LA DIVISION DES STATISTIQUES (STA/10)

Montréal, 23 – 27 novembre 2009

PROJET DE RAPPORT SUR LE POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Le 26 novembre 2009, la Plénière approuve le projet de rapport sur le point 10.

Point 10 : Consommation de carburant par les transporteurs aériens commerciaux

Proposition pour la collecte de nouvelles données sur la consommation de carburant par les transporteurs aériens commerciaux (WP/21)

10.1 DOCUMENT

10.1.1 La note WP/21 indique, conformément au programme d'action recommandé par le Groupe sur l'aviation internationale et les changements climatiques (GIACC), que l'OACI doit recueillir des données sur la consommation de carburant par les transporteurs aériens commerciaux afin de répondre aux besoins de certaines initiatives menées dans le domaine de la protection de l'environnement, ainsi que pour suivre les améliorations du rendement du carburant attribuables aux modifications des procédures d'exploitation et de navigation aérienne. Comme suite à la recommandation de la 14^e réunion du Groupe d'experts en statistiques (STAP/14), la note propose l'introduction d'une nouvelle procédure de collecte de données sur la consommation de carburant par les transporteurs aériens commerciaux et deux options de formulaire de compte rendu au moyen desquels ces données pourraient être recueillies sur une base annuelle. Ces deux options comprennent :

- a) un formulaire approuvé par STAP/14 qui recueillerait des données sur la consommation de carburant par transporteur aérien et par type d'aéronef (passagers et tout-cargo), ventilées entre les vols réguliers et non réguliers des services internationaux et intérieurs, et accompagnées du nombre correspondant de tonnes-kilomètres réalisées et de tonnes-kilomètres disponibles ; ou
- b) un formulaire de compte rendu de la consommation de carburant et du trafic correspondant exprimé en tonnes-kilomètres réalisées et en tonnes-kilomètres disponibles, par étapes de vol, pour les services internationaux et intérieurs. Cette option réduirait pour les États le fardeau des comptes rendus à l'OACI étant donné les faits nouveaux concernant l'échange des droits d'émission de l'aviation survenus depuis STAP/14.

10.2 ANALYSE

10.2.1 La Division reconnaît l'importance de recueillir des données sur la consommation de carburant et les précautions qui doivent être prises avec un tel enjeu. Elle n'a aucune objection contre le principe d'une collecte de données sur la consommation de carburant par l'OACI, puisqu'une telle collecte était prévue dans le programme d'action du GIACC et entérinée à l'unanimité par la Réunion de haut niveau de l'OACI sur l'aviation internationale et les changements climatiques.

10.2.2 À propos des modalités de la collecte de données proposée, certaines délégations annoncent que leurs pays respectifs ne disposent pas de la technologie requise pour communiquer des données sur la consommation de carburant, notamment sous les formes indiquées dans la note WP/21. D'autres délégations expliquent qu'en raison de certains aspects techniques qui ne sont pas clairs (ex : densité du carburant, consommation de carburant par les GAP, calcul des tonnes-kilomètres payantes), la seule modification au Formulaire D qu'elles pourront accepter est l'ajout d'une nouvelle colonne pour les données sur la consommation de carburant. Une délégation indique que les principes et

les dispositions de responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives (RCDCR) devraient être applicables à la collecte de données sur la consommation de carburant par les transporteurs aériens commerciaux. Le Secrétariat explique qu'il a été chargé par le Conseil de mettre sur pied cette collecte de données sans tenir compte d'aucune différenciation et qu'une assistance serait offerte aux États qui en feraient la demande pour la procédure de compte rendu.

10.2.3 Concernant le contenu technique du formulaire de compte rendu, plusieurs points de vue différents sont exprimés pour décider s'il convient d'en discuter dans le cadre d'une réunion STAP à prévoir pour l'année prochaine ou s'il faut confier immédiatement la question à un groupe de travail ad hoc. Il est convenu de créer un groupe de travail ad hoc (WG2), composé des représentants de l'Allemagne, du Brésil, de la France, de l'Inde, du Royaume-Uni, de la Suisse et de l'IATA, qui sera chargé d'étudier les modalités à suivre pour la collecte de données sur la consommation de carburant. Quelques délégations rejettent la formule du groupe de travail, préférant saisir le Groupe d'experts de la question. Si les résultats du groupe de travail ne sont pas acceptables pour la Division, la question pourra toujours être décidée par le STAP.

Recommandation 10/1

La Division recommande que :

L'OACI introduise une nouvelle procédure de collecte de données sur la consommation de carburant par les transporteurs aériens commerciaux.
